



Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2014 de l'association Dyspra'quoi ?

Personnes présentes : Cristina Johnston, Anne-Gaëlle Masson-Sebille, Isabelle Cohen-Salmon, Philippe Dacquin, Brigitte Strago, Marilyn Caprotti-Giroud, Emmanuel Convers, Muriel Volery, Isabelle Rezso, Solange Cugni, Nadine et Claude-Alain Piotton. (Désolé pour les personnes présentes qui ne se sont pas inscrites sur la liste).

Pour le comité et les antennes : Sylvie Dubuis, Valérie Von der Mühl, Catherine Neumann, Corinne Masson Friedli, Rachel Gaille (antenne Lausanne et régions), Monique Dubuis (antenne Valais et Chablais) et Christine Rast (antenne Fribourg).

Personnes excusées : Familles Mariéthoz, Heger, Faltin, Latscha, Jeanneret, Keizer, Berthoud, Savoini, Rutishauser, Gaillard, Rentsch et Cazeau.

1. **Accueil** : Corinne Masson Friedli, présidente, ouvre l'assemblée.
2. **Approbation du procès-verbal de l'AG du 5 mars 2013** : il est accepté à la majorité.
3. **Rapport d'activités pour l'année 2013** :

Notre association fête ses 9 ans.

Au 31 décembre 2013, nous avons dans nos fichiers 107 membres familles inscrits (94 en 2012), dont 11 qui n'ont pas payé leur cotisation 2013.

8 membres ont été démissionnés pour non payant de leur cotisation deux années de suite en 2013.

Mme N'Duhirahe a donné sa démission. Nous la remercions de son soutien depuis nos débuts.

5 conférences et formations ont été données en 2013, 1'938 personnes touchées directement par 42 conférences depuis 2005.

5.02.13, conférence auprès de l'ARAM (Association romande des assistantes médicales) à Lausanne, 25 personnes présentes.

14.02.13, co-animation de deux ateliers lors du colloque interprofessionnel pour l'enfant dyspraxique à l'école, à Lausanne. 30 personnes présentes dans les deux ateliers.

27.05.13, cours de 1h30 à la HEPBejune à la Chaux-de-Fonds. 48 étudiants présents.

18.06.13, conférence pour l'association « Eclat du pays de Gex » France, qui désire promouvoir les besoins dans la région frontalière des enfants en situation de handicap, nous a demandé une intervention pour ces membres. 25 personnes étaient présentes avec grand intérêt car une discussion d'une heure a suivi la conférence.

23.09.13, conférence à la HEP Fribourg, (voir le rapport d'activités de fribourg).

Lors de notre assemblée générale 2013, nous avons visionné un film français d'une table ronde avec notamment le Dr. Mazeau, concernant la dyspraxie puis, nous avons échangé tous ensemble sur divers thèmes soulevés dans ce débat.

L'important projet de cette année a bien sûr été le camp d'été qui s'est déroulé du 9-12 juillet à Montbovon. 12 enfants de 8-12 ans étaient inscrits et une belle équipe d'encadrement de 10 adultes et adolescents était présente à différents moments de cette aventure. Nous avons pu accueillir dans notre équipe de moniteur une étudiante en ergothérapie et un jeune adulte dyspraxique.

Nous avons été sollicités au mois d'août par une journaliste pour une interview sur la dyspraxie qui figure sur le site ecolier.ch.

Une newsletter vous est parvenue au mois d'août.

Le 14 septembre, nous avons organisé une rencontre suite au camp pour partager photos, pique-niques et les enfants ont pu reprendre leur œuvre en céramique.



Le 20 septembre, la cheffe du département de l'éducation et de la famille de Neuchâtel, Mme Maire-Heftti recevait un groupe d'associations (dont Dyspraquoi) pour mettre en évidence les demandes de chacune face à l'école (consolider la mise en application de lois nouvellement existantes, proposition d'un cahier suivant l'élève durant sa scolarité, etc). Ces rencontres devraient se poursuivre.

Le 2 octobre, C. Masson Friedli a été entendu par une commission du Grand Conseil genevois qui statuait sur une motion concernant les mesures dys (dont la dyspraxie), afin que ces mesures soient encore mieux reconnues.

Suite à l'audit de la commission du Grand Conseil genevois, le professeur Eliez, qui a mis sur pied le projet des mesures dys, a rencontré Mme Masson Friedli en décembre afin de mettre en évidence les améliorations qui pourraient être apportées à ces mesures. La discussion a essentiellement porté sur l'importance d'un échange régulier et en tête-à-tête avec les enseignants concernés par l'enfant.

Le comité s'est réuni à deux reprises en février et en novembre avec les antennes.

Rapport d'activité de l'antenne Lausanne et régions

Durant l'année 2013 les activités de l'antenne ont été réduites. Les membres se sont retrouvés une fois, le 26 mars.

Trois membres ont représenté l'association lors d'une conférence sur les « Dys » le 15 mai à Chardonne avec la tenue d'un stand. A cette occasion, Mme Mathilde Goumaz, présidente de l'ADSR Vaud, a exprimé son intérêt pour notre association et son souhait d'une collaboration lors de futures conférences sur le sujet.

Une poignée a également répondu présent au stand du marché de Vevey le 8 juin. La bonne humeur était de mise et nous avons prolongé ce moment avec un repas sur une terrasse fraîche mais ensoleillée où les rires ont fusé.

De plus, nous avons prévu de faire un pique-nique à la belle saison, de représenter l'association lors de la Fête de la Courge à Echallens et d'aller au Labyrinthe Aventures d'Evionnaz courant octobre. Cependant, des soucis familiaux m'ont empêché de mener à bien ces trois projets.

Rapport d'activités de l'antenne de Fribourg

Durant cette année 2013, notre association a proposé une sortie au Pied Total suivi d'un repas canadien pour ses membres. Deux familles étaient présentes. Malgré le petit nombre et la pluie qui nous a rejoints, l'ambiance était fort sympathique. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir lors de ce moment de détente.

L'année 2013 a été la diffusion par la CSFO (Centre Suisse de la Formation et de l'Orientation professionnelle) du livre sur "Les mesures de compensation des désavantages" dans la formation professionnelle. Ce livre donne la possibilité à tous les employeurs de s'informer sur les compensations qui peuvent être apportées à l'apprenti avec un handicap, pour lui permettre d'obtenir au même titre que chacun son CFC. C'est un projet de plusieurs années qui est enfin abouti et la dyspraxie figure dans ce document. Ce livre a ouvert la porte à une remise en question de l'aide qui peut également être apportée dans l'enseignement obligatoire, secondaire I et II, ainsi que pour les écoles professionnelles, pour notre canton du moins.

Cela été un rapprochement avec le groupe d'ergothérapeutes du canton, spécialisé dans la dyspraxie chez l'enfant qui s'est formé au sein de l'Association Fribourgeoise des ergothérapeutes. Nous nous sommes donc vues à plusieurs reprises, ceci afin de rencontrer le SESAM (Service de l'enseignement spécialisé d'aides et de mesures) du canton.

Nous avons appris par un tiers que ce service avait pour projet de revoir les directives concernant les "dys".

Nous avons rencontré le 19 décembre 2013, Mme Fouzia Rossier - cheffe dudit service et Mme Hurni, logopédiste pour ce même service. Elles nous ont informées qu'effectivement un groupe d'une dizaine de personnes travaillaient à l'élaboration de directives pour "des mesures de compensations des désavantages" sur le modèle de la CSFO. Les enfants obtiendraient le même diplôme sans



annotation particulière, que la dyspraxie serait reconnue et serions consultées en temps voulu. A suivre donc !

Notre association a également donné avec Mme Corinne Masson-Friedli une conférence le 23 septembre 2013 sur la dyspraxie à la HEP de Fribourg. Mme Rossier, cheffe du SESAM a fait l'ouverture devant un auditoire de 180 personnes environ, en majorité des enseignants, quelques directeurs et parents. La soirée a été un succès. Une école ayant même demandé aux ergothérapeutes du canton, qui reprennent l'activité, de venir en date du 4 octobre 2013, animer leur journée pédagogique. Notre association était venue pour se présenter.

Sinon, nous avons tenu un stand, avec Vaud/Nord Vaudois lors la conférence de M. Revol sur le canton de Neuchâtel. J'ai pu participer à la journée de formation du 28 novembre 2013 à Tolochenaz par l'IFFP (Institut Fédéral des Hautes Etudes de Formation Professionnelles), sur le thème "Mesures de compensation des désavantages" suite à la parution du livre de la CSFO. Il était très intéressant de rencontrer pour mon canton des personnes responsables de Collèges, Uni, Centre Professionnel. Un signe que cela bouge et devons être attentifs et disponibles pour ces écoles concernant la dyspraxie.

Rapport de l'antenne Valais

- Présence aux séances du comité dans le cadre de la préparation du premier camp pour les enfants dyspraxiques.
- Organisation d'une Rencontre-Partage, le mercredi 10 avril 2013 au Café-Bar du Casino à Martigny.
- Nombreux entretiens téléphoniques ou échange d'e-mail avec des parents à la demande d'informations.
- Accueil de quatre nouvelles familles au sein de l'antenne Valais&Chablais.
- Présentation de notre association au responsable de l'enseignement spécialisé, M. Michel Délitroz à Sion.
- Création d'un groupe de travail pour la mise sur pied d'une conférence en valais (plusieurs séances).

Le rapport d'activités de l'antenne Genève

L'antenne n'est plus représentée par un responsable pour cette assemblée. Toutefois, Florence Coupiac a organisé une sortie patinoire au printemps 2013.

Le rapport d'activité de l'antenne Neuchâtel et Jura

L'antenne n'est plus représentée par un responsable pour cette assemblée. Toutefois, deux rencontres ont été organisées Mme Latscha et Mme Meuwly à Courcelon et à la Chaux-de-Fonds.

4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes :

La parole est passée à Catherine Neumann qui présente les comptes.

Comptes:

L'état des finances de l'association est très bon. L'année 2013 a été marquée par un don important de 20'000 de la fondation Juchum et les cotisations sont en hausse, de 4'200 en 2012 à 4'800 en 2013. Pour un total de recettes de 25'480,75 (CHF. 11'986,60 en 2012).

Les dépenses sont en légères augmentation et sont passées de 7'657,65 en 2012 à 8'714,40 en 2013. Ceci est dû à notre beau projet de camps pour lequel nous avons dépensé 5'712,95.

Pour les antennes, les activités diverses telles que rencontres avec les parents, sortie patinoire, sortie pied total etc...ont coûté 1'076,15.

Nous avons offert à M. Neumann qui met à jour notre site internet un bon d'achat chez Hornbach d'une valeur de 500.-. L'hébergement de ce site coûte 196,80 par année. Mme Masson a reçu 354,20 en dédommagement pour les conférences qu'elle a données en 2013.

Reste encore 374.- pour l'AG, 211,75 pour l'assurance RC et 288,55 de frais divers tels que poste, photocopies et livres.

Le tout pour un total de dépenses de 8'714,40 (CHF. 7'657,65 en 2012).



Nous avons donc un actif de **42'113,14fr** sur le compte en 1er janvier 2014 (CHF. 25'346.- au 1 janvier 2013).

Rapport des vérificateurs des comptes :

Mme Strago et M. Dacquin ont contrôlé les comptes. Mme Strago nous lit le rapport et déclare que les comptes sont bien tenus. Ils sont acceptés à l'unanimité par applaudissements et l'assemblée donne décharge à la caissière.

Merci à Catherine pour sa tenue des comptes.

5. Nomination et démission des membres du comité et des antennes :

Aucune personne ne s'est proposée pour rejoindre notre comité, il se représente dans son intégralité soit : Sylvie Dubuis, Valérie Von der Mühl, Catherine Neumann, Corinne Masson Friedli. Les membres du comité sont réélus à l'unanimité.

Nous vous remercions de votre confiance. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré dans le comité ou dans l'ombre à la bonne marche de notre association, MERCI.

La présidence sera toujours attribuée à Corinne Masson Friedli et la caisse à Catherine Neumann, Sylvie responsable des envois des dossiers de bienvenu, les autres tâches sont réparties au sein du comité.

Nous devons vous faire part de la démission de Florence Coupiac de son rôle de responsable de l'antenne de Genève. Elle n'arrivait plus à assumer ses responsabilités au sein de son antenne en raison d'une surcharge professionnelle, de ce fait des projets n'ont pas pu être menés à bien et nous avons dû prendre cette décision avec elle.

Nous n'avons donc plus de responsable d'antenne pour Neuchâtel/Jura et pour Genève. Comme personne ne se propose, ces antennes n'auront pas de responsable à leur tête pour cette année mais, elles ne resteront pas inactives.

Les autres responsables d'antenne se représentent soit : Monique Dubuis(VS et Chablais), Rachel Gaille (Lausanne et régions), Christine Rast (FR). Elles sont réélus à l'unanimité.

Un grand merci à ces personnes pour cette prise de responsabilité et pour leur dynamisme.

6. Nomination des vérificateurs des comptes :

Mme Strago se représente et Mme Cohen Salmon se propose. Mme Cugni se propose comme suppléante. L'assemblée vote à l'unanimité ces personnes, merci à elles.

Nous remercions M. Dacquin d'avoir assumé ce rôle pendant une longue période.

7. Projets pour l'année 2014 :

Une rencontre réunissant diverses associations, à l'initiative de l'APE Vaud, a déjà eu lieu le 13 mars afin de soulever les questions que pose la nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée. Cette dernière est débattue en commission au Grand Conseil actuellement. Les représentants de l'APE Vaud seront auditionnés par cette commission le 4 avril.

Notre projet de ce semestre, c'est notre sortie à Winterthur le 7 et 8 juin, 14 enfants sont inscrits et 5 aide-moniteurs (adolescents dyspraxiques de notre association), 6 adultes dont 2 jeunes adultes dyspraxiques.

Nous sommes déjà dans la préparation de deux gros projets pour l'année 2015, car nous fêterons nos 10 ans et nous désirons à nouveau proposer un camp d'été.

Projets pour 2014, antenne Lausanne et régions

En ce qui concerne les objectifs de l'année prochaine, il nous faudra une rencontre dans un bref délai pour les fixer. Cependant, probablement, un pique-nique de retrouvailles sera proposé, ainsi qu'un brunch à la ferme et des rencontres de parents.



Projets 2014, antenne Fribourg

Il y aura une sortie "accrobranches " prévue le samedi 6 septembre 2014, organisée par M. Emmanuel Convers, membre de notre association. Merci à lui d'avoir pris en mains cette activité famille. Je rappelle que chaque membre peut soutenir le comité ou en faire partie.

Notre association va tenir un stand les 15 et 16 mars 2014 aux journées "Junior Days" au Forum Fribourg à Granges-Paccots. Forum sur les activités et associations en lien avec les enfants et familles. Bienvenue à nos membres sur notre stand !

Dans la continuité de notre collaboration avec les ergothérapeutes du canton, suivre l'avancée des mesures de compensation car nous serons consultées avant la votation.

Envisager une rencontre parents, date à définir.

Projets 2014, antenne Valais

Organisation d'une conférence publique en valais, le samedi 3 mai 2014 à Martigny. La conférence sera suivie d'une table ronde avec différentes personnalités (famille-école-professionnel de la santé). Notre Flyer sera mis sur le site début avril 2014.

Présentation de notre association au CDTEA (Centre de développement et de thérapie des enfants et adolescents) en automne 2014

Les projets pour 2014 de l'antenne Genève

Le comité va proposer aux membres genevois une rencontre que nous organiserons avec deux personnes qui se sont annoncées comme intéressées par le fonctionnement de l'antenne. Une rencontre en deux parties, une explication des mesures dys et un échange.

Les projets pour 2014 de l'antenne Neuchâtel et Jura

L'antenne se réunira le 11 avril pour une rencontre sous l'initiative de Mme Zbinden. Elle a convié pour leur réunion une ergothérapeute de la région pour répondre aux diverses questions soulevées.

Budget pour l'année 2014

Recettes :

Entrées de cotisations : CHF. 5'000.-,

Dons : CHF. 350.-,

Charges :

Evénements organisés par le comité (Winterthur) CHF. 3'000.-,

Evénements organisés par les antennes : CHF. 3'000.-,

Rémunération de l'ergothérapeute qui assume les conférences CHF. 500.-,

Impression de présentatifs CHF. 1000.-,

RC CHF. 215.-,

Hébergeur informatique CHF. 200.-,

Frais AG et comité : CHF. 1000.-

Divers (matériel bureau et remboursement déplacement, etc) : CHF. 500.-

Pour un total des charges d'environ : CHF. 10'000.-

8. Fixation des cotisations 2013 :

Nous rappelons que les personnes qui n'ont pas payées les cotisations de l'année précédente et la cotisation de l'année en cours au plus tard à la fin du troisième mois suivant les appels de cotisations sont considérées comme démissionnaires.

Nous proposons pour cette année de garder les cotisations à 50.- par famille par année. L'assemblée accepte à l'unanimité.



9. Divers et propositions individuelle :

Au vu de nos finances actuelles, nous avons proposé aux personnes du comité et des antennes d'être mieux valorisées dans les tâches qu'elles effectuaient pour l'association.

Diverses propositions ont été faites, mais la plupart des membres a refusé des rémunérations même légères.

Par contre, nous vous proposons :

- Que tous les déplacements concernant l'association au sein de l'association ou au nom de l'association soient remboursés (avec justificatifs).

- Que les projets importants menés par une personne responsable ou membre du comité peuvent être défrayés d'un montant forfaitaire de Fr. 200.- (exemple : la conférence organisée par Christine à Fribourg, celle qui s'organise par Monique en Valais ou une sortie comme celle organisée par Sylvie l'année passée ou Rachel il y a deux ans). Les projets doivent être validés par l'unanimité du comité.

- Que nous prenions en charge les frais d'une journée de formation et déplacement (en Suisse) pour les personnes qui désirent faire une formation en lien direct avec la dyspraxie. Les personnes formées s'engagent à faire un résumé des points forts de la formation pour insérer sur le site

- Que nous offrions aux responsables d'antennes et comité un repas par année avec frais de déplacement.

Cela constituerait environ un budget de 1000.- par année.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

La séance est levée à 20h30 et est suivie de la présentation de Mme Hartmann, psychologue, qui travaille avec des enfants en difficulté d'apprentissage.

CMF